



Montreuil, le 30 janvier 2017

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
75700 PARIS

Madame la Ministre,

La France s'est dotée d'un arsenal législatif pour que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique devienne une réalité.

En 2013, la CGT, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales, a signé le protocole d'accord égalité professionnelle sur ce sujet.

A plusieurs reprises, nous avons interpellé le Ministère de la Fonction Publique, le protocole d'accord n'étant pas, ou très peu, décliné par les employeurs publics, alors même que l'État employeur se devrait d'être exemplaire.

Suite à la Formation Spécialisée n°3 « Égalité et parcours professionnel » nous nous questionnons sur la méthode employée.

Aucune des remarques et amendements n'ont été pris en compte, dans la circulaire du 22 décembre du protocole d'accord, notamment concernant le télétravail, les chartes des temps de travail, les droits ARTT durant un congé maternité et les congés afférents à la grossesse.

Lors de la formation spécialisée du 17 janvier, nous avons pris connaissance du projet de circulaire sur « égalité, diversité et lutte contre les discriminations ». Nous saluons votre volonté de lutter contre toutes les discriminations, pour autant, l'effectivité de ces différentes mesures nous laisse perplexe. En effet, il n'y aucune obligation pour que les directions appliquent ces circulaires, aucune mesure financière pour l'application des mesures.

Enfin, nous redemandons, que l'étude comparative entre les métiers à prédominance féminine et à prédominance masculine soit enfin actée, en prenant en compte la valeur des métiers, mais également que l'on soit partie-prenante dans le choix de l'équipe de recherche, afin que la notion de « salaire égal, travail de valeur égal » soit enfin effective.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Marc Canon', is located in the bottom right area of the page.

Jean-Marc CANON
Secrétaire Général de l'UGFF-CGT

Copie :

Madame Laurence ROSSIGNOL, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes.